

**Les emprunts linguistiques du hausa à l'arabe :
processus d'intégration.**

Salifou Barmou

Université Abdou Moumouni de Niamey, Niger

sbarmou@yahoo.fr

Résumé

Cet article analyse le processus d'intégration des emprunts linguistiques du hausa à l'arabe au Niger. Pour ce faire, un corpus de 432 items a été, selon les besoins de l'étude, constitué. L'analyse de ce corpus permet de dénombrer d'abord cinq catégories grammaticales où celle des noms est de loin la plus importante. Ici, certaines catégories subissent, en passant de l'arabe au hausa, la recatégorisation. Ensuite, elle fait ressortir que ces emprunts à l'arabe se répartissent en deux grands groupes : les emprunts intégrés (les plus importants) et les emprunts non intégrés. Le processus d'intégration se fait sur le plan phonologique caractérisé par l'apophonie et le changement consonantique ; sur le plan morphologique, le changement se traduit à travers la dérivation affixale (préfixation, infixation, suffixation), l'agglutination de l'article et la composition ; et sur le plan sémantique, les mots changent de sens ou subissent une extension sémantique. Enfin, cette étude souligne la nécessité de tenir davantage compte de la place qu'occupent les emprunts à l'arabe dans le cadre de l'innovation lexicale en hausa et sa contribution à la connaissance de l'histoire et de la culture des deux langues en contact.

Mots clés : hausa, arabe, emprunts linguistiques, intégration des emprunts, catégories grammaticales, recatégorisation, phonologie, morphologie, sémantique.

Introduction

L'emprunt linguistique est l'un des processus qu'utilise une langue pour enrichir son stock lexical. Tout comme l'interférence linguistique, il constitue l'une des conséquences qui résultent du contact de deux langues où, pour certaines raisons, l'une est condamnée à emprunter certains lexèmes (le plus souvent nécessaires) à l'autre. Cette dernière a généralement un statut socioculturel, économique et politique supérieur à l'autre.

Ainsi, à l'instar de toutes les langues véhiculaires et, de surcroît, de grande expansion, le hausa, souligne Tran (1980, p.13/14), « a pu, au cours de son histoire et de ses contacts avec les autres langues, aussi bien emprunter à celles-ci des mots, des expressions ou des tournures

que leur en prêter comme s'il s'agissait d'échanges commerciaux dont les Hausa passent pour des experts ».

Au cours de leur histoire, les Hausa ont connu, tout comme d'ailleurs beaucoup de sociétés africaines, l'invasion de l'Islam (au XI^e S¹), du Christianisme et la colonisation. Ces événements ont laissé des séquelles sur les plans culturel, économique, technique, scientifique, religieux et linguistique. C'est ainsi que les Hausa embrassèrent ces deux plus grandes religions pour devenir soit musulmans (les plus nombreux), soit chrétiens. Et sur le plan linguistique, la colonisation a laissé d'importantes empreintes parce que l'anglais (au Nigéria) et le français (au Niger) demeurent principalement langues officielles de l'administration et de l'enseignement et langues de communication internationale.

Le contact entre le hausa et ces langues (anglais, arabe, français) se traduit par le phénomène de l'emprunt linguistique pour enrichir son vocabulaire. L'anglais constituerait probablement la deuxième langue, après l'arabe à laquelle le hausa emprunte. Viendrait en troisième position le français qui marque son hégémonie aussi bien au Niger qu'au Cameroun.

Par ailleurs, le hausa emprunte aussi des mots aux langues nationales et africaines avec lesquelles il cohabite, telles que le tamajeq, le fulfuldé, le kanuri, le yorouba et le nupe. (Ibrahim, 1978, p. 95). On peut aussi ajouter le cas du songhay-zarma, spécialement au Niger. Cependant, l'emprunt dans ce sens n'est pas très important du fait que ce sont ces langues qui empruntent le plus au hausa.

Mais dans le cadre de notre étude, nous nous limiterons exclusivement à l'examen des emprunts du hausa à l'arabe au Niger. L'examen de ces emprunts vient du constat que nous avons fait à l'occasion des prêches (dans les mosquées ou à travers les médias), du sermon de vendredi, de la traduction et des exégèses du coran et des hadiths. Ici, la variété du hausa utilisée est tellement truffée de mots empruntés à l'arabe qu'un auditeur ou lecteur non averti est complètement dérouté. L'on peut même parfois noter une présence très importante, voire abusive de mots arabes dans la traduction de l'arabe. Ceci amena Ibrahim (1978, p. 99) à penser que sur dix mots hausa, il y en a au moins un d'origine arabe. Ou encore, que si l'on extrayait des mots hausa ceux d'origine arabe, il serait impossible de parler le hausa.

Si, pour certains mots abstraits, pour la plupart, on ne peut pas utiliser les ressources internes de la langue, pour d'autres ce serait bien possible. Pourquoi tant d'emprunts à l'arabe ? Est-ce par snobisme, exotisme ou pédantisme ? En effet, certains orateurs (marabouts, hommes politiques, hommes de lettres) ont recours de façon abusive aux emprunts arabes pour faire étalage de leur connaissance de la culture et de la langue arabes. Ceci est un gage de foi et de croyance aux yeux des électeurs musulmans pour les hommes politiques. A ce niveau, la langue arabe joue presque le même rôle que le français sur le plan social (langue de prestige). Lors des prêches, si un orateur utilise des emprunts arabes, bien que le sens ne soit pas bien appréhendé par le public auquel il s'adresse, ce dernier crie *Allah Akbar* « Dieu est grand », signe de joie et d'allégresse. Ce qui signifie pour ce public que l'orateur est bien instruit, suffisamment cultivé. On peut dire ici que le niveau de langue utilisé est un niveau lettré. Or pour qu'un message soit intelligible, il faudrait que la communication soit totale, c'est-à-dire que tous les signes linguistiques utilisés par l'orateur puissent être décodés par son auditoire. Ce qui est paradoxal en la circonstance.

L'on est aussi tenté de se demander si ces marabouts, qui prêchent à longueur de journée dans des mosquées, au marché ou lors de certaines rencontres internationales (Niger, Nigéria, Ghana, Côte-d'Ivoire), se rendent compte si leur message est vraiment intelligible : leur vocabulaire est-il accessible à l'ensemble, ou même à la majorité de leur public cible ? Quels sont les domaines et l'impact de l'emprunt ?

Toutes ces questions ne peuvent trouver de réponses qu'à travers une étude sociolinguistique que nous comptons mener prochainement. Mais pour le moment nous nous intéresserons à l'aspect linguistique des emprunts. Ainsi notre étude aura-t-elle pour objectifs de comprendre le processus d'intégration des emprunts. Est-ce que tous les emprunts sont intégrés ? Si oui, quel est leur processus d'intégration ? Est-ce que tous les niveaux d'analyse linguistique sont concernés par cette intégration ? Qu'en est-il des emprunts non intégrés ? Ainsi pour aboutir, l'étude s'est-elle essentiellement basée sur un corpus et s'inscrit dans le domaine du contact de langues et de cultures.

1. Précisions terminologiques et méthodologiques

1.1 De la terminologie

Pour bien cerner les contours de la question, on doit d'abord poser la problématique de l'emprunt : comment est-il défini ? Qu'emprunte-t-on et pourquoi ?

Selon Dubois *et alii* (1984, p.188) « Il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B et que A ne possédait pas ; l'unité ou le trait emprunté sont eux-mêmes appelés emprunts ».

Pour Arrivé, Gadet, Galmiche, (1986, p. 245), « L'emprunt est l'un des processus par lesquels s'enrichit l'inventaire des éléments (essentiellement lexicaux) d'une langue. Il consiste à faire apparaître dans un système linguistique – par exemple le français - un élément issu d'une autre langue – par exemple [...] l'italien, l'anglais. »

Ces deux définitions, mettant clairement en exergue la présence de deux langues où l'une emprunte à l'autre pour enrichir son stock lexical, nous paraissent très commodes pour nous y inspirer dans le cadre de notre travail.

1.2 Qu'emprunte-t-on ?

Comme on le sait, la langue est un système de signes dont l'analyse porte sur les différents niveaux d'analyse linguistique (phonologie, morphologie, sémantique, etc.) mais est-ce que l'emprunt linguistique porte sur tous ces niveaux ? En effet, selon Le Grand Dictionnaire Larousse (1989, p. 1581), « Il paraît donc légitime de limiter la notion d'emprunt aux éléments significatifs. De toutes les espèces de mots, le nom a le plus fort pourcentage dans les emprunts (près de [75 %] selon une enquête portant sur le norvégien et le suédois d'Amérique) ; il le doit à son autonomie grammaticale et au caractère précis, souvent concret, de son sémantisme. [...]. Le verbe représente un cinquième des emprunts. [...]. L'adjectif

n'en représente que 3 à 4 %. [...]. L'emprunt d'adverbes et de prépositions ne représente qu'un cinquième. ».

Ce passage montre, pour l'essentiel, que l'emprunt porte plus sur les mots ou lexies que sur d'autres catégories grammaticales. C'est pourquoi Arrivé, Gadet, Galmiche, (1986, p. 245) soutiennent l'idée que : « Le phénomène de l'emprunt n'est généralement étudié que dans le lexique. C'est effectivement dans ce secteur qu'il a la plus grande extension. »

1.3 Pourquoi emprunte-t-on maintenant ?

Plusieurs raisons peuvent expliquer l'emprunt linguistique. D'abord, lorsqu'un objet fait son apparition dans une langue, et que cette dernière n'a pas de signe pour l'exprimer, alors elle est obligée d'emprunter également le signifiant correspondant. Ensuite, lorsque deux langues sont en contact, la langue d'un pays ou d'une ethnie dominant culturellement, économiquement ou politiquement, sur le plan spatio-temporel, devient généralement pourvoyeuse de mots afin que l'autre puisse combler certaines lacunes langagières. Dans les deux cas, on a affaire aux emprunts par nécessité. Inversement, certains emprunts sont superflus (par exotisme ou snobisme) ou résultent d'un simple effet de mode.

1.4 Problème d'intégration

Lorsqu'une langue emprunte un mot à une autre, ce mot peut être intégré ou non selon la structure de la langue cible. A cet effet, l'intégration peut comporter des degrés divers. Dubois *et alii* (1984, p.189) abondent dans ce sens : « L'intégration, selon qu'elle est plus ou moins complète, comporte des degrés divers : le mot peut être reproduit à peu près tel qu'il se prononce (et s'écrit) dans la langue B ; il y a toutefois généralement, même dans ce cas, assimilation des phonèmes de la langue B aux phonèmes les plus proches de la langue A. »

Ils ajoutent plus loin que « L'intégration est totale quand tous les traits étrangers à A disparaissent et se voient substituer les traits les plus voisins ou non de B, avec parfois des rapprochements avec certains autres mots de B ».

Nous considérerons, dans le cadre de cet article, comme un mot emprunté intégré tout mot qui se conforme aux normes du hausa, qui pour les locuteurs du hausa ne comporte plus aucun caractère étranger : peu importe à cet égard qu'il ait fallu pour cela le modifier ou non. C'est dire que si un mot arabe « passe » sans aucun changement et sans difficulté en hausa, il peut être considéré comme intégré au même titre qu'un mot emprunté qui aurait dû subir des transformations pour se « naturaliser ». On peut alors distinguer, parmi les emprunts intégrés, ceux qui ont dû subir un changement, et ceux qui n'en ont pas eu besoin.

Inversement, un mot « non intégré » est un mot qui conserve des caractères étrangers, ce qui se dénonce comme n'étant pas d'origine hausa, qui est perçu par les locuteurs (même s'ils l'emploient) comme un mot étranger (par exemple avec un phonème non hausa).

2 La collecte des données

Pour établir notre corpus, nous avons utilisé deux sources, orale et écrite. La première provient de l'enregistrement des séances de prêches où nous avons noté tous les mots présentant une structure morphologique voisine de l'arabe, mots que nous avons soumis à la vérification des enseignants de langue arabeⁱⁱ. La deuxième a été établie sur la base de trois documents écrits : le dictionnaire de Awde (1996) où nous avons systématiquement souligné tous les mots d'origine arabe et deux importants corpus portant sur l'emprunt en hausa élaborés par Ibrahim (1978), et Zarruk (1978).

Nous avons par la suite confronté les deux sources afin d'établir une seule liste devant constituer un corpus élargi de 432 items. Cependant, notre analyse sera basée sur un échantillon de 122 items. Cet échantillon nous paraît assez satisfaisant pour les besoins de l'étude.

Par ailleurs, en face de chaque item nous avons donné des informations relatives à la forme et à la signification originales des mots empruntés. Ces informations nous permettront d'expliquer le degré d'intégration de ces items selon les différents niveaux d'analyse linguistique. Et pour écrire certaines lettres glottalisées en hausa, nous utiliserons les lettres correspondantes avec l'apostrophe : **b'**, **d'**, **k'**, et **y'**.

3 L'analyse du corpus

L'examen de notre corpus permet d'abord de dénombrer principalement cinq (5) catégories grammaticales : noms (de loin les plus importants), verbes, adjectifs, adverbes et interjections. Ensuite, il fait ressortir que certains emprunts à l'arabe subissent des modifications (emprunts intégrés), tandis que d'autres sont repris tels quels (emprunts non intégrés). Ceux qui subissent des modifications, les plus nombreux, intègrent la langue sur les plans phonologique, morphologique et sémantique. Ces modifications se font au moyen des procédés morphologiques comme l'apophonie, l'addition des voyelles, la troncation des syllabes, la dérivation affixale et la composition.

3.1 Les catégories grammaticales des mots empruntés

3.1.1 Les noms:

C'est la catégorie la plus importante et elle couvre divers domaines (religion, terminologie, économie, politique, aliments, culture, etc.) : (13) *albasa* « oignon », (17) *aljanna* « paradis », (22) *amana* « confiance », (31) *darasi* « leçon », (84) *laya* « amulette », (119) *zakka* « aumône légale », (103) *siyasa* « politique », (14) *albashi* « salaire », (94) *rahusa* « bon marché », etc.

3.1.2 Les verbes:

Cette catégorie n'est pas aussi productive que celle des noms : (25) *auku* « se passer », (99) *sallata* « prier » (98) *sallamawa* « finir, céder », (39) *gafarta* « pardonner », (70) *kafirta* « devenir mécréant », (93) *musulumta* « devenir musulman », (49) *haddasa* « causer », (40) *hasada* « être jaloux » (111) *tarjama* « traduire », (48) *haramta* « rendre illicite, illégal », (107) *tabbata* « être sûr », (76) *la'akari* « faire attention, considérer », (44) *halitta* « créer »

3.1.3 Les adverbes:

D'après nos investigations, cette classe n'est pas très riche. On note *grosso modo* les mots suivants exprimant la quantité, les termes argumentatifs, la comparaison : *tabbat* « assurément », (77) *la'alla* « peut-être », (42) *hak'ik'an* « certainement », (74) *k'alilan* « peu », (75) *k'asiran* « beaucoup », (9) *alal misali* « comme, par exemple » (1) *abada* « jamais », *ala kulli halin* « n'importe comment ».

3.1.4 Les adjectifs:

Les adjectifs les plus couramment utilisés sont : (65) *jahili* « ignorant », (3) *adali* « juste », (47) *haram* « illicite », (36) *fasik'i* « immoral » (43) *halal* « légal », (52) *hazik'i* « intelligent », (66) *ja'iri* « irrespectueux ». Il faut aussi souligner l'existence des nominaux adjectivaux, c'est-à-dire qu'un même mot peut être employé comme nom ou adjectif selon le contexte : (92) *miskini* « pauvre, un pauvre », (109) *tajiri* « riche, un riche », etc.

3.1.5 Les interjections:

Elles ont une valeur expressive. Ainsi servent-elles à exprimer, selon ses diverses valeurs sémantiques, le dégoût, la joie, la surprise. Elles sont aussi utilisées comme des tics, des jurons. En général, elles servent à renforcer l'exclamation. Sur le plan stylistique, l'emprunt des interjections a une grande valeur. N'est-ce pas pour cela que le dictionnaire Larousse (op. cit. p. 1581) note : « L'emprunt des interjections se justifierait mieux, car la nuanciation stylistique y est particulièrement à sa place » ?

Donnons quelques exemples d'emprunts arabesⁱⁱⁱ employés comme interjections : (86) *Madalla !* « Merci ! Excellent ! », (115) *Wallahi !* « Au nom de Dieu », (20) *Alkur'an !* « Au nom du Coran », (100) *Shehu !* « Cheikh ! », (47) *Haram !* « Jamais ! », (21) *Allahu akubar !* « Dieu est le plus grand ! », (62) *Insha Allahu !* « S'il plaît à Dieu ! », (104) *Subahanallahi !* « Juste ciel ! », (29) *Bisimilla !* « Prenez place ! Au plat ! Commencez ! ».

3.1.6. Recatégorisation:

La recatégorisation consiste, selon Arrivé, Gade, Galmiche *et alii*, (1986, p.593) à faire passer un morphème d'une catégorie à une autre.

L'existence de verbaux nominaux ou verbonominaux en hausa fait que certains noms ou verbes empruntés à l'arabe peuvent être utilisés soit comme nom, soit comme verbe selon le contexte discursif. Ainsi, des mots comme (99) *salla* « la prière, prier », (98) *sallama* « la récompense, récompenser », peuvent être utilisés, selon le contexte, soit comme verbe, soit comme nom.

L'on peut aussi parler de recatégorisation pour le mot (119) *zakat* « aumône légale » qui est devenu nom en hausa alors qu'il était au départ un verbe en arabe, signifiant « être pur », et dont dérivent, selon Azzedine (2004, p.87), le factitif *zakkaa* « rendre pur » et le réfléchi du factitif *tazakka* « se rendre pur ». Azzedine (op. cit. p.76) note aussi que *amana* est un verbe signifiant « avoir la foi » mais il est utilisé en hausa comme nom « honnêteté », alors qu'en arabe le nom d'action est *imam* « foi ».

Il conviendrait également de parler de certaines catégories de mots ou de lexies arabes qui sont recatégorisées comme interjections en hausa (cf interjections ci-dessus). C'est le domaine le plus productif de la recatégorisation :

- | | |
|---|---|
| (21) <i>Allah</i> « Dieu » | <i>Allah</i> ! « Au nom de Dieu ! » |
| (20) <i>al-Kur'an</i> « le coran » | <i>Alkur'an</i> ! « Au nom du coran ! » |
| (47) <i>haram</i> « illicite » | <i>Haram</i> ! « Jamais ! » |
| (100) <i>shehu</i> ^{iv} « cheikh » | <i>Shehu</i> ! « Au nom du cheikh » |

3.2 L'intégration des emprunts

3.2.1 Les emprunts non intégrés

Il s'agit ici, comme indiqué ci-haut, des mots ou lexies arabes qui, au cours de leur passage en hausa, ont conservé des caractères étrangers : (77) *la'alla* « peut-être », (78) *la'ana* « malédiction », (11) *al'aura* « sexe masculin spécialement » (23) *amin* « amen », (30) *daraja* « valeur, importance », (53) *himma* « détermination, courage », (4) *adawa* « opposition, hostilité », (21) *Allah* « Dieu », (103) *siyasa* « politique », (101) *shari'a* « justice » (118) *waziri* « ministre, proche du chef ».

Parlant de ces mots n'ayant subi aucun changement, Zarruk (1978 : 125) pense qu'il peut s'agir d'une catégorie de mots dont l'emploi est réservé aux marabouts dans le contexte du savoir ou de la religion. Il donne les exemples suivants : (121) *zindik'i* « indigent », (117) *waliye* « saint ». Il pense également que ce sont des mots dont la structure phonologique est très proche, voire identique aux mots hausa : (90) *misali* « exemple », (112) *ziyara* « visite », (35) *fanni* « voie, catégorie, type » (113) *tasiri* « bon ».

Pour l'essentiel, l'examen de notre corpus indique que ces mots ne sont pas très nombreux en hausa. Le même constat a été aussi fait par Schogt (1989, p. 68) lorsqu'il étudiait les mots d'emprunt allemands en néerlandais : « En conclusion, on peut dire que les emprunts qui gardent ouvertement leur forme allemande ne sont pas très nombreux. ».

3.2.2 Les emprunts intégrés

3.2.2.1 Sur le plan phonologique

Le hausa et l'arabe présentent sur le plan phonologique aussi bien des points de similitudes que de différences. C'est pourquoi là où les hausaphones ont des difficultés à prononcer certains phonèmes arabes, ils ont tendance à les modifier conformément aux normes de leur langue. On peut alors distinguer, sur le plan phonologique, l'intégration des voyelles qui se traduit par un changement vocalique (ou apophonie) et l'intégration des consonnes qui se fait au moyen d'un changement consonantique :

a) L'intégration des voyelles

La voyelle finale **-u** de certains mots arabes se transforme en **-i** lors de leur intégration en hausa :

(24) *assibiti* < *assabtu* « hôpital »

(10) *al'amari* < *al'amaru* « ordre, chose »

(7) *al'ajabi* < *al'ajabu* « miracle »

L'apophonie consiste ici en un changement de voyelles où **-u** en position finale de certains arabes devient **-i** en hausa. Pourtant beaucoup de mots hausa se terminent aussi par la voyelle **-u**, comment alors comprendre un tel changement ?

b) Intégration des consonnes

Les consonnes **ħ** et **kh** de l'arabe sont réalisées **h** en hausa parce que c'est le son le plus proche des deux sons. Ainsi, lorsque le hausa emprunte un mot arabe contenant l'un des sons, ce son est systématiquement remplacé par **h**.

h / ħ

(47) *haram* < *ħaram* « acte illégal »

(45) *haraḥi* < *ħarf* « lettre de l'alphabet »

(46) *harami* < *ħaram* « esp. de pagne que portent les pèlerins »

h / kh

(15) *alhamis* < *alkhamis* « ciseaux »

(16) *alheri* < *alkheirun* « le bien »

(56) *hud'uba* < *khutubatu* « sermon »

k / q

L'occlusive uvulaire **q** de l'arabe, n'existant pas en hausa est systématiquement remplacée par l'occlusive vélaire **k** :

(19) *alkali* < *alqadi* « le juge »

(96) *sadaka* < *sadaqatun* « charité »

(20) *alkur'ani* < *alqur'an* « le coran »

t / th

La fricative alvéolo-dentale (« th ») [θ], n'existant pas en hausa, est remplacée par l'occlusive alvéolo-dentale **t** :

(110) *talatin* < *thalathun* « trente »

(112) *tamanin* < *thamanun* « quatre-vingts »

(107) *tabbata* < *thabbata* « être sûr »

A partir de ces exemples, on peut constater que tous les sons gutturaux en arabe sont remplacés par d'autres sons en hausa parce que ces sons n'existent pas dans cette langue.

3.2.2.2 Sur le plan morphologique

L'analyse de notre corpus permet de comprendre que l'intégration morphologique des emprunts arabes en hausa s'effectue aux moyens de plusieurs procédés de construction lexicale. Ces procédés sont regroupés en deux grands ensembles : la dérivation et la composition.

A) La dérivation :

Notre corpus permet de souligner, à l'intérieur de la dérivation, les phénomènes suivants : l'addition de voyelles, la troncation, la dérivation affixale et l'agglutination de l'article.

1. L'addition d'une voyelle (-i, -u)

- La voyelle **-i**

(2) *adadi* < *adad* « quantité »

(34) *fak'iri* < *faqir* « pauvre »

(3) *adali* < *adal* « juste »

(54) *hisabi* < *hisab* « le compte, l'analyse »

- La voyelle **-u**

(100) *shehu* < *shaikh* « cheikh »

(27) *barzahu* < *barzakh* « enfer »

L'addition de ces voyelles aux mots empruntés intervient probablement pour se conformer à la structure syllabique du hausa CVCV qui ne connaît en général que des syllabes ouvertes en position finale.

Il est très intéressant de constater que ce phénomène n'est pas seulement propre au hausa, Napon (2000, p. 24) l'a déjà souligné pour le cas du *nuni* : « Le dernier cas de modification que nous avons relevé est l'addition d'une voyelle du *nuni* à la fin des mots français. En effet, en *nuni*, le mot est toujours terminé par une voyelle et non par une consonne ».

2. La troncation

L'examen du corpus montre que la troncation consiste en la suppression soit d'une consonne, soit d'une syllabe, au moment de l'emprunt.

a) Suppression d'une consonne finale

(99) *salla* < *sallat* « prière »

(6) *al'ada* < *al'adat* « tradition »

(17) *aljanna* < *aljannat* « paradis »

(26) *azaba* < *azabat* « châtiment »

En général, le **-t**, qu'on appelle en arabe « *ta marbuta* » est la marque de féminin. Et curieusement, tous les noms empruntés appartenant à ce paradigme prennent le genre féminin en hausa. Le phénomène de la suppression d'une consonne finale a été aussi souligné par Diallo (2007, p.111) : « Le terme */al kaatib/* qui signifie « secrétaire » ou bien « chef de registre » subit des modifications orthographiques et sémantiques profondes dans lesquelles on procède à un retranchement de la dernière lettre bilabiale : le « *b* ». Le mot devient */al kaati/*. [...]».

b) Suppression d'une syllabe finale **-(t)un****-tun**(96) *sadaka* < *sadaqatun* « charité »(22) *amana* < *amanatun* « confiance »(31) *darasi* < *darasatun* « leçon »(32) *diyya* < *diyyatun* « indemnisation »

La syllabe **-tun** peut aussi être interprétée comme la marque de féminin au cas nominal indéfini (où **-t-** indique le genre féminin) et **-un** celle du masculin au cas nominal indéfini. Or, comme la structure du hausa ignore cette forme, alors elle tombe lors de l'intégration des emprunts.

-un(52) *hazik'i* < *haziqun* « intelligent »(65) *jahili* < *jahilun* « ignorant »(97) *sahani* < *sakhnun* « bouilloire »(95) *sabuni* < *sabunun* « savon »

Par contre, les noms issus de ce processus prennent le genre masculin, c'est-à-dire qu'ils gardent le même genre que les noms de la langue source. C'est seulement la marque du cas nominal indéfini qui disparaît. A ce niveau, l'on peut bien constater que les noms arabes gardent leur genre même lorsqu'ils intègrent le hausa.

L'on peut enfin constater que la troncation est un phénomène qu'utilisent beaucoup de langues pour naturaliser les mots d'emprunt. On peut à cet effet donner l'exemple du bobo où selon Millogo (2001, p. 378) « Les mots d'emprunt perdent des consonnes ou des syllabes lors de leur intégration dans la langue cible ». Pour abonder toujours dans le même sens, le dictionnaire Larousse (1989, p.1582) soutient que « Les emprunts peuvent apporter avec eux des traits phoniques, morphologiques et sémantiques étrangers au système de la langue receveuse ; mais, le plus souvent, ces traits sont effacés soit au moment de l'emprunt, soit par une lente assimilation. »

3. La dérivation affixale

Selon notre corpus, la dérivation affixale met en œuvre l'infixation, la préfixation et la suffixation.

a) **L'infixation des voyelles -i-, -a-**

L'infixation consiste à insérer une voyelle épenthétique dans les mots empruntés afin de se conformer à la structure de la langue cible. Ainsi les mots arabes ayant au départ comme

structure syllabique CVC(CV) voient s'introduire une voyelle épenthétique pour obtenir la structure trisyllabique CVCVCV plus conforme en hausa:

- (55) *hizifi* < *hizib* « chapitre »
 (33) *duniya* < *dunya* « vie »
 (38) *fik'ihu* < *fiqh* « jurisprudence »
 (45) *harafi* < *harfun* « lettre de l'alphabet »

Comme indiqué plus haut, l'infixation de la voyelle s'accompagne ici (sauf dans le cas de *dunya*) de la substitution de **-un** par une voyelle.

b) La préfixation

Dans notre corpus, trois préfixes interviennent principalement pour former des noms sur la base des noms empruntés à l'arabe : **ma-** pour les noms d'agent ou de lieu, **na-/ta-** pour former des noms propres de personnes et **ba-** pour les ethnonymes et toponymes:

- Le préfixe **ma-**

- (99) *sallata* « prier » → *masallaci* « prier » → *masallaaci* « mosquée »
 (122) *ziyarta* « visiter » → *mazyarci* « visiteur » → *mazyarta* « lieu de visite »
 (71) *karatu* « lire » → *makaranci* « lecteur » → *makaranta* « école »

- Le préfixe **na-** (**ta-** au féminin) :

- (99) *salla* « prière » → *Nasalla* → *Tasalla*,
 (21) *Allah* « Allah » → *Na'alla* → *Ta'allah*

- Le préfixe **ba-**

Selon Newman (2000, p. 174), le préfixe **ba-** est rattaché aux noms de groupe ethnique, de langue ou d'une place donnée pour former des ethnonymes ou des toponymes. Notre corpus comporte les exemples suivants où sont représentés respectivement la langue ou la région d'appartenance, l'ethnonyme ou toponyme masculin, la forme du féminin et le sens:

- (83) *Larabci* → *balarabe* → *balaraba* → *larabawa* « Arabe »
 (28) *Bayahude* → *bayahuda* → *yahudawa* « Juif »
 (91) *Misira* → *bamisire* → *bamisiriya* → *misirawa* « Egyptien »

c) La suffixation

Elle intervient dans la formation du féminin et du pluriel.

- La formation du féminin

Certains mots arabes intégrant le hausa acquièrent la marque de féminin au moyen des procédés fémininitifs qu'utilise le hausa. Ainsi les mots suivants illustrent bien la situation :

| Masculin | Féminin | Sens |
|-----------------------|-------------------|-------------------|
| (92) <i>miskini</i> | <i>miskiniya</i> | « pauvre » |
| (89) <i>malami</i> | <i>malama</i> | « enseignant » |
| (102) <i>shed'ani</i> | <i>shed'aniya</i> | « bandit, satan » |

- La formation du pluriel

Elle se fait aussi au moyen des suffixes:

| Singulier | Pluriel | Sens |
|---------------------------|--------------------|----------------------------|
| (80) <i>labari</i> | <i>labaru</i> | « nouvelles, information » |
| (65) <i>jahili</i> | <i>jahillai</i> | « ignorant » |
| (97) <i>sahani</i> | <i>sahannai</i> | « bouilloire » |
| (10) <i>al'amari</i> | <i>al'amurra</i> | « affaire, question » |
| (72) <i>kundi</i> | <i>kundaye</i> | « source écrite, agenda » |
| (68) <i>(d'an) jarida</i> | <i>y'an jarida</i> | « journaliste » |

On peut constater à travers ces différents exemples que presque toutes les classes de pluriel en hausa (**apophonie**, les suffixes **-ai**, **-a(n)nai**, **-CoCi**, **-aye**, noms composés avec **d'an**) sont représentées ici. Ces mots d'emprunt obéissent tous aux règles de la pluralisation hausa.

La dérivation des mots en hausa sur la base des mots empruntés à l'arabe confirme bien l'analyse faite par le dictionnaire Larousse (1989, p. 1580) qui, au sujet de l'emprunt en français, écrit : « Quand ses traits formels ne s'y opposent pas, le mot emprunté peut d'ailleurs servir de base à la formation d'autres mots selon les règles françaises au même titre que le mot hérité : on fait *cotonneux* (1552), *cotonnade* » (1615) sur *coton* (XII^e S.), comme *laineux* (1500), *lainage* (1300) sur *laine* ».

d. L'agglutination de l'article

L'article, ne présentant naturellement pas les mêmes caractéristiques dans les deux langues (antéposé en arabe et postposé en hausa), subit aussi quelques contraintes. C'est pourquoi lorsque l'article **al** détermine un nom arabe commençant par une voyelle, la voyelle **-a** de l'article s'éclipse en hausa et la consonne **-l** s'agglutine au nom en prenant la position initiale. On est tenté d'expliquer ce phénomène par le fait qu'aucun mot hausa ne commence par une voyelle. Nous pensons que les changements que subissent ces mots peuvent faciliter leur intégration en hausa :

Article + voyelle

(81) *ladabi* < *al-adab* « politesse »

(82) *lahadi* < *al-ahd* « dimanche »

(85) *limami* < *al-imam* « Imam »

Par contre, lorsque le nom (déterminé par l'article) commence par une consonne, l'article s'agglutine automatiquement au nom qu'il détermine. L'intégration se fait à ce niveau sans problème :

Article + consonne

(17) *aljanna* < *al-jannat* « le paradis »

(18) *alk'alami* < *al-qalam* « plume »

(13) *albasa* < *al-basl* « oignon »

B) La composition

La composition constitue également un autre procédé de construction lexicale que l'on met en œuvre lors de l'intégration des emprunts arabes. Cette composition revêt plusieurs formes:

1. Forme avec *d'an* ^v « fils de, diminutif » :

(21) (*D'an*) *allah* « esp. d'insecte rouge qui fait son apparition lors des premières pluies », (68) (*d'an*) *jarida* « journaliste », (82) (*D'an*) *ladi* « nom propre de personne né un dimanche » (103) (*d'an*) *siyasa* « politicien », (63) (*d'an*) *izala* « adepte de la secte *Izala* », (88) (*d'an*) *majalisa* « député ».

2. Forme avec *mai* « possesseur de » :

(68) (*mai tallar*) *jarida* « vendeur de journaux », (101) (*mai*) *shari'a* « juge »
(30) (*mai*) *daraja* « important »

3. Composition par hybridisme

La composition par hybridisme est, telle que définie dans notre thèse (1995, p. 133), « le fait que le hausa utilise un de ses termes et un autre terme appartenant à une autre langue (arabe, anglais, français) pour former de nouvelles unités lexicales. ».

Il faut souligner dans ce contexte l'importance du rôle que joue la particule d'annexion (-n/-r). En effet, les mots arabes, jouant le rôle de déterminé ou du déterminatif, portent, dans un syntagme d'annexion, ces particules pour se conformer aux normes du syntagme nominal hausa. Ainsi peut-on avoir ces structures dans les exemples suivants:

Hausa / arabe :

(33) (*bakin*) *duniya* (< *baki* + n + Ar. *dunya*) « opinion nationale »

(120) (*takin*) *zamani* (< *taki* + n + Ar. *zamaniyy*) « engrais fertilisants »

(88) *Majalisa(r d'umkin) duniya* (< Ar. *majlis* + r + *d'umki* + n + Ar. *dunya*) « ONU »

Arabe (-n/-r) / arabe^{vi} :

A ce niveau, l'unité lexicale ainsi obtenue est le résultat de la composition de deux emprunts à l'arabe mais, le plus souvent, annexés au moyen de la particule d'annexion (-n/-r) appartenant à la langue hausa.

(61) *ilmin zamani* (< Ar. *ilm* + n + Ar. *zamaniyy*) « savoir moderne »

(67) *jam'iyar siyasa* (< Ar. *jam'iy* + r + Ar. *siyasat*) « parti politique »

(57) *hukumar lardi* (Ar. *hukm* + r + Ar. *al'ard*) « autorité provinciale »

3.2.2.3 Sur le plan sémantique

En marge des changements phonologiques et morphologiques que les emprunts arabes subissent en hausa, il y a lieu aussi de noter le changement ou l'adaptation sémantique. Il faut entendre ici par changement sémantique le fait que des mots arabes reçoivent en hausa un ou plusieurs sens qu'ils n'avaient pas à l'origine. On y distingue l'extension et le changement de sens.

A) L'extension sémantique

(12) *albarka* (< « *albarka* « prospérité ») : « utilité, le fait de ne pas être d'accord avec un prix donné à une marchandise »

(99) *salla* (< *salat* « prière ») « prière, fête » comme dans *sallar idi* « fête de l'Aid Elfitr », *sallar laya* « fête du sacrifice des moutons »

(98) *sallama* (< *salaama* « paix ») signifie « saluer, manière de s'annoncer chez quelqu'un, sonner, finir la prière, céder une marchandise »

(29) *bisimillah* (< *bissimillah*) : de son sens en arabe « au nom d'Allah », ce mot-phrase a acquis plusieurs sens selon son emploi. Ainsi il peut signifier : « invitation à prendre

place ou à partager un repas », « allez-y », « après vous », « je vous en prie ». Ce mot est également employé comme interjection au début de toute action. Il est même devenu comme un tic chez certaines personnes.

(37) *fatiha* (< *fathah* « nom de la première sourate ») signifie maintenant « bénédiction, cérémonie de baptême, de mariage ou de décès ». Ceci a donné lieu en hausa à des expressions comme *fatihar kwana arba'in* « cérémonie de quarantième jour ^{vii} », *karb'ar fatiha* « recevoir la *fatiha* », *rok'on fatiha* « solliciter la *fatiha* contre une petite somme d'argent ».

(88) *majalisa*, « conseil » : prend le sens d'« assemblée » ou encore *majalisar k'oli* « Assemblée Nationale », *majalisar d'umkin duniya* « Organisation des Nations Unies (ONU). De façon métaphorique, on qualifie aussi de *majalisa* un lieu de rassemblement par groupe d'âge, du genre *arbre à palabre* pour les vieux et la *fada* « lieu de rencontre » pour les jeunes.

(119) *Zakka* (< *zakat* « aumône légale ») a pris une autre connotation pour signifier quelque chose de banni, de maudit (par exemple, un enfant maudit), alors que le premier sens s'emploie pour désigner, sur le plan religieux, l'impôt ^{viii} prélevé sur les biens matériels et financiers.

(106) *sutura* (< *satara* « habits ») signifie maintenant « habillement, bon comportement, caractère, objet qu'on pose devant celui qui prie ^{ix} » ou est utilisé dans l'expression *yin sutura* « faire les funérailles ».

(105) *sunna* (< *sunna* « tradition prophétique ») est aussi employé par euphémisme pour désigner les rapports sexuels dans le milieu des savants musulmans.

B) Le changement de sens

Certains mots arabes changent de sens lorsqu'ils intègrent le hausa :

(5) *ajami* (< *'ajam* ^x « étranger ») → « écriture du hausa en alphabet arabe »

(79) *lardi* (< *ard* « terre ») → « région, province »

(89) *malami* (< *mu'allimun* → « enseignant ») → « monsieur ». On trouve, par exemple, cette acception dans l'expression *malan ka bar manza* (littéralement « monsieur, tu as laissé passer des facilités ! ») pour désigner les femmes voilées ^{xi}.

(84) *laya* (< *al'ayaa* « verset ») → « amulette, coran (dans le sens de jurer sur le coran) »

(116) *wala haula wala k'uwati* (*La haula la quwati* « Il n'y a de force ni de puissance que par Allah » : → cette expression est utilisée pour exprimer le fait que l'on soit excédé par le comportement de quelqu'un (un sorcier, un voisin impossible, un enfant impoli).

Voici d'autres exemples repris (comme beaucoup d'autres dans cet article) aux travaux de Stanislaw (1980, p. 154) :

(87) *mahawara* (< *muhawarat* « argument, dispute ») : → « débat parlementaire »

(114) *wakili* (< *wakil* « représentant ») → « député »

(51) *hatsabibi* (< *attabib* « médecin ») → « querelleur, acariâtre »

Cependant, nous constatons que le nouveau contenu sémantique que les mots arabes acquièrent en hausa appartient quand même au même champ sémantique que leur sens d'origine. Ainsi par exemple, *ajam* « étranger » et *ajami* « écriture utilisant un alphabet étranger au hausa » ; *ard* « terre » et *lardi* « région, province » appartiennent respectivement au même champ sémantique.

Conclusion

Notre étude, qui avait pour objectif de comprendre comment le hausa intègre les emprunts à l'arabe, a permis de rendre compte du fait que les mots empruntés à l'arabe ont des degrés d'intégration divers. Ainsi, l'intégration de ces emprunts se fait sur les plans phonologique, morphologique et sémantique. A cet effet, plusieurs procédés morphologiques sont utilisés en vue d'adapter ou de naturaliser le mot emprunté : changement consonantique, apophonie, addition de voyelles, troncation de syllabes, dérivation affixale et composition. Sur le plan sémantique, l'on note le changement et l'extension sémantiques.

Cette étude montre aussi que les mots empruntés se répartissent dans plusieurs catégories grammaticales (verbes, noms, adjectifs, adverbes, interjections). Aussi, certaines catégories grammaticales sont, en passant de l'arabe au hausa, recatégorisées conformément aux structures grammaticales de la langue receveuse.

Au vu de cette étude, il nous semble très important de tenir davantage compte de la place qu'occupent les emprunts à l'arabe dans le cadre de l'innovation lexicale en hausa. C'est pourquoi nous pensons que cette étude peut apporter une contribution dans le cadre de la terminologie.

Elle peut, aussi dans une certaine mesure, contribuer à la connaissance de l'histoire de la culture des deux langues en contact, voire la comparaison des langues d'une manière générale.

Enfin, pour que l'étude de ces emprunts soit complète, nous nous proposons d'aborder dans un autre article, cette fois-ci dans une approche sociolinguistique, certaines questions (perception des emprunts, leur impact, leur caractère superflu ou nécessaire, coexistence des termes empruntés et d'origine, etc.) que nous avons soulevées plus haut et auxquelles nous n'avons pas apporté de réponses.

Notes

ⁱ Encyclopédie Microsoft Encarta, 2008

ⁱⁱ Nous tenons à remercier tous les spécialistes de l'arabe qui nous ont aidé à vérifier l'origine et la signification des mots arabes, en l'occurrence Mr Djibrilla Idrissa., censeur au Lycée franco-arabe de Niamey-Niger.

ⁱⁱⁱ Ces interjections sont surtout utilisées dans le hausa de l'Ader qui se situe dans la région de Tahoua au Niger.

^{iv} Ici on fait allusion au cheikh Ousman Dan Fodio auprès duquel les Hausa, adeptes de la confrérie Tidjaniya, implorent protection en cas de danger..

^v D'an « fils de, diminutif » peut être utilisé comme préfixe (morphème lié) ou comme morphème autonome, intégrant ainsi les mots composés.

^{vi} Il faut noter que Stanislaw (1980, p. 148) a écrit à ce sujet un article très intéressant, et nous avons repris quelques uns de ses exemples.

^{vii} Chez les musulmans du Niger, après quarante jours de décès, les parents et amis du défunt se réunissent pour implorer pour lui le pardon, la clémence et la miséricorde d'Allah.

^{viii} C'est à peu près l'équivalent de la dîme qu'on versait à l'époque à l'église.

^{ix} Lorsque quelqu'un prie chez les musulmans, il est interdit de passer devant lui. C'est pourquoi l'on utilise cet objet pour séparer le prieur du passant.

^x Abba (1979) et Zarruk (1978) ont aussi souligné cet aspect. Certains exemples sont repris de leurs articles.

^{xi} On fait ici allusion aux femmes voilées qui, de par leur comportement vestimentaire, donnent l'impression d'être fidèles. Du coup les hommes ont peur de les aborder.

Bibliographie

ABBA Rufa'i « Principal resources of lexeme-formation in hausa », *Harsunan Nijeriya*, IX, Centre for the study of Nigerian Languages, Bayero University Kano, 1979, pp. 1-51.

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise, GALMICHE Michel, *La grammaire d'aujourd'hui. Guide alphabétique de la linguistique française*. Paris : Flammarion, 1986.

AWDE Nicolas, *Hausa-English, English-Hausa Dictionary*, New York : Hippocrene Books, 1996.

AZZEDINE Guellouz *L'islam*. Paris : Fayard, 2006.

BARMOU Salifou, *La catégorie nominale en hausa : comparaison avec le français*. Thèse de doctorat (NR), Université Paris III (Sorbonne Nouvelle), 1995.

DIALLO Amadou Tidiane « Religion et innovation lexicale en Afrique Noire », in *Revue Sudlangues*, n°7, 2007, page consultée le 20/10/08 à partir de <http://www.sudlangues.sn/>. pp.96-117.

DUBOIS Jean *et alii*, *Dictionnaire de linguistique*. Paris : Librairie Larousse, 1984.

Haoussa, *Encyclopédie Microsoft® Encarta®* en ligne 2008. <http://fr.encarta.mns.com> ©1997-2008 Microsoft Corporation.

IBRAHIM Muhammadu Sani, *Are-aren kalmomi cikin hausa* [Les mots d'emprunt en hausa], *Studies in Hausa language, Literature and Culture*. The first Hausa International conference, Bayero University Kano, July 7-10-1978, pp.94-116.

LAROUSSE, *Le grand dictionnaire de la langue française*, Vol 2, Paris : Librairie Larousse, 1989.

MILLOGO Marie-Louise, Les emprunts du bobo au jula, *Cahiers du CERLESHS*, Actes du colloque inter-universitaire sur la coexistence des langues en Afrique de l'Ouest. Ouagadougou du 26 au 27 Septembre 2001, pp. 369-379.

NAPON Abou, Les emprunts du nuni au français et à l'anglais : Analyse linguistique et sociolinguistique, *Langage et Devenir*, n°9, 2000, pp. 17-34.

NEWMAN Paul, *The Hausa Language. An Encyclopedic Reference Grammar*. Yale University Press, New Heaven & London, 2000.

SCHOGT Henry, Les mots d'emprunt en néerlandais : une étude sociolinguistique, *La linguistique*, PUF, Vol 25, 1989, pp. 63-80.

STANISLAW Pilaszewicz, Hausa language in the modern world. A tentative typology of its neologisms, *African studies in Poland*, Warsaw, 1980, pp. 143-155.

TRAN H.C., Approche sociolinguistique de l'emprunt français en hausa, *Etudes linguistiques* n° II, Niamey, 1980, pp.13-51

WIKIPÉDIA, *l'encyclopédie libre*, Emprunt lexical. Page consultée le 15 septembre 2008 à partir de <http://fr.wikipedia.org>

ZARRUK R. M., Dangantakar hausa da larabci [Le contact entre le hausa et l'arabe] », *Studies in Hausa language, Literature and Culture*. The first Hausa International conference, Bayero University Kano, July 7-10-1978, pp. 117-174.

Resumen

Este artículo analiza el proceso de integración de los préstamos lingüísticos del hausa al árabe de Nigeria. Para ello, de acuerdo con las necesidades del estudio, ha sido constituido un corpus de 432 ítems. El análisis de este corpus ha permitido desmontar inicialmente las cinco categorías gramaticales, siendo la relativa a los nombres la más importante. Aquí, algunas categorías al pasar del árabe al hausa sufren una re categorización. Esta re categorización ha hecho sobresalir que los préstamos al árabe se dividen en dos grandes grupos: los préstamos integrados (los más importantes) y los préstamos no integrados. El proceso de integración se hace en lo plano fonológico caracterizado por la apofonía y el cambio consonántico; en el plano morfológico, el cambio se traduce a través de la derivación de afijos (prefijación, afijación, sufijación), la aglutinación del artículo y la composición; en el plano semántico, las palabras cambian de significado o sufren una extensión semántica. En fin, este estudio subraya la necesidad de tener en mayor consideración el lugar ocupado por los préstamos lingüísticos al árabe en el cuadro de la innovación lexical en hausa y su contribución al conocimiento de la historia y de la cultura de las dos lenguas en contacto.

Palabras-clave: hausa, árabes, préstamos lingüísticos, categorías gramaticales, re categorización, fonología, morfología, semántica

Abstract

This paper analyses the process of integration of Arabic loanwords in hausa of Niger. For this purpose, a corpus of 432 items was constituted. The analysis of this corpus permit first to count five grammatical categories where the noun category is the most important. Here, some grammatical categories submit to the categorization from arabic to hausa. Then this study shows that there is two kinds of loanwords : the integrated loan words (the most important) and those which are not integrated. The method of integration happens in the phonological field which is characterized by vowel and consonant change ; in the morphological field by the use of affixal derivation (prefixation, infixation, suffixation), the agglutination of the article and the composition; and in the semantic field, words change of meaning or submit the semantic extension. Lastly, this study notes the necessity to more consider the importance of borrowings from Arabic in the aim of lexeme-formation in hausa and its contribution in the knowledge of the history and the culture of these two languages in contact.

Keywords : hausa, arabic, loanwords, integration, grammatical categories, recategorization, phonology, morphology, semantics.

Resumo

Este artigo analisa o processo de integração dos empréstimos linguísticos do hausa ao árabe da Nigéria. Para isso, de acordo com as necessidades do estudo, foi constituído um corpus de 432 itens. A análise desse corpus permitiu desmontar inicialmente cinco categorias gramaticais, sendo a relativa aos nomes a mais importante. Aqui, algumas categorias ao passar do árabe ao hausa sofrem uma recategorização. Esta recategorização fez sobressair que os empréstimos ao árabe se dividem em dois grande grupos: os empréstimos integrados (os mais importantes) e os empréstimos não integrados. O processo de integração faz-se no plano fonológico caracterizado pela apofonia e a mudança consonântica; no plano morfológico, a mudança traduz-se através da derivação de afixos (prefixação, infixação, sufixação), a aglutinação do artigo e a composição; no plano semântico, as palavras mudam de sentido ou sofrem uma extensão semântica. Enfim, este estudo sublinha a necessidade de ter em maior consideração o lugar ocupado pelos empréstimos linguísticos ao árabe no quadro da inovação lexical em hausa e o seu contributo para o conhecimento da história e da cultura das duas línguas em contacto.

Palavras-chave: hausa, árabes, empréstimos linguísticos, categorias gramaticais, recategorização, fonologia, morfologia, semântica

Corpus

Hausa Arabe Sens

1. Abada < abad « à jamais »
2. Adadi < adad « quantité, nombre »
3. Adali < adal « juste »
4. Adawa < adawa « opposition »
5. Ajami < ajam « vernaculaire »
6. Al'ada < al'adat « culture »
7. Al'ajabi < al'ajab « étonnement, miracle »
8. Ala kulli halin < ala kulli hali “n’importe comment »
9. Alal misali < alal misali « par exemple »
10. Al'amari < al'amaru « comportement, ordre »
11. Al'aura < al'aura « sexe »
12. Albarka < albarkatu « prospérité, bénédiction »
13. Albasa < al'basl « oignon »
14. Albashi < albash « salaire, droit »
15. Alhamis < al-khamis « jeudi »
16. Alheri < al-khairu « bien »
17. Aljanna < al-jannat « le paradis »
18. Alk'alami < al-qalam « crayon, stylo »
19. Alkali < al-qad « juge »
20. Alkur'ani < al-qur'an « le coran »
21. Allah < allah “Dieu »
22. Amana < amanatun “confiance”
23. Amin < aamiin « Amen »
24. Assibiti < as-sabtu “samedi”
25. Auku < auqa'a « se passer »
26. Azaba < azabat « châtiment »
27. Barzahu < barzakh « enfer »
28. Bayahude < yahud « juif »
29. Bisimilla < bis millahi « Au nom de Dieu »

30. Daraja < daraja « valeur, importance »
31. Darasi < darasatun « étude, leçon »
32. Diyya < diyyatun « indemnisation, dédommagement »
33. Duniya < addunya « monde »
34. Fak'iri < al-faqir « pauvre »
35. Fannin ma'ana < fanun ma'ana « sémantique »
36. Fasik'i < fasiqun « immoral »
37. Fatiha < fatihatu « ouverture »
38. Fik'ihu < fiqhu « jurisprudence »
39. Gafarta < gufran « pardon »
40. Haddasa < hadatha « causer »
41. Hak'ik'a < haqiqatun « réalité »
42. Hak'ik'an < haqqan « certainement »
43. halal < halalun « légal, licite »
44. Halitta < halkun « créature, créer »
45. Harafi < harfun « consonne »
46. Harami < haram « pagne que portent les pèlerins »
47. Haram < haraam « illégal »
48. Haramta < haramun « rendre illégal »
49. Hasada < hasdun « jalousie »
50. Hatimi < khatamun « tampon officiel »
51. Hatsabibi < attabib « quereleur, acariâtre »
52. Hazik'i < hazik'un « intelligent »
53. Himma < himmatun « détermination »
54. Hisabi < al-hisab « le compte, analyse »
55. Hizibi < hizbun « section du coran »
56. Hud'uba < khutba « sermon, prêche »
57. Hukuma < hukumatun « autorités, commission »
58. Ibada < ibadat « adoration »
59. Idda < iddatun « viduité »
60. Ik'ama < iqamatun « annonce de la prière »

61. Ilmi < ilm « savoir, connaissances »
62. Insha Allah < Insha Allah « s'il plaît à Dieu »
63. Izala < izalat « secte religieuse »
64. Jaddada < jaddada « réformer, renouveler »
65. Jahili < jahilun « ignorant, illettré »
66. Ja'iri < ja'irun « irrespectueux »
67. Jam'iyah < jam'iy « société, parti politique »
68. Jarida < jaridat « journal »
69. Kabari < kabrun « cimétière »
70. Kafirta < kafir « devenir mécréant »
71. Karatu < qira'atun « lecture »
72. Kundi < kundi « source écrite »
73. Kur'ani < qur'an « le coran »
74. K'alilan < qalilun « peu »
75. K'asiran < qasirun « beaucoup »
76. La'akari < al'kari « faire attention, considérer »
77. La'alla < la'alla « peut-être »
78. La'ana < la'ana « malédiction »
79. Lardi < al-ard « terre, pays »
80. Labari < khabar « nouvelles, informations »
81. Ladabi < al'adab « politesse, discipline »
82. Lahadi < al-ahad « dimanche »
83. Larabci < al'arbiyatu « langue arabe »
84. Laya < al'aaya « amulette »
85. Limami < al'imam «imam»
86. Madalla < maa shaa'allah « merci »
87. Mahawara < muhawara « débat, discussion »
88. Majalisa < majlis « cour, conseil »
89. Malami < mu'allim « enseignant »
90. Misali < misla « exemple »
91. Misira < Misira « Egypte »

92. Miskini < miskinun « pauvre »
93. Musulmi < muslim « musulman »
94. Rahusa < ruhsa « alléger, faciliter »
95. Sabuni < sabunun « savon »
96. Sadaka < sadaqat « aumône »
97. Sahani < sakhanun « bouilloire »
98. Salama < salaama « paix »
99. Salla < şalat « prière »
100. shehu < al-shaikh « vieux, savant, cheikh » »
101. shari'a < shari'a "jugement"
102. Shed'ani < shaiṭan "satan"
103. Siyasa < siyasat « politique »
104. subhanallahi < subḥanaal Laa « Mon Dieu! »
105. sunna < sunna « voie, traditions islamiques »
- 106.. sutura < sitr « cacher, protéger » »
107. Tabbata < thabbata « être sûr »
108. Tabbat < thabbata « assurément »
109. Tajiri < tajirun « richesse »
110. Talatin < thalathun « trente »
111. tarjama < tarjamat « traduction »
112. Tamanin < thamanun « quatre vingts (80) »
113. Tasiri < tasir « bon, exaltant » »
114. Wakili < wakil "représentant"
115. Wallahi < wallah "Au nom de Dieu"
116. Wala haula wala k'uwati < la haula la quwat ila bilah « Il n'y a de force ni de puissance que par Dieu »
117. Waliye < waliyn "protégé de Dieu, saint »
118. Waziri < waziir « premier ministre »
119. zakka < zakkat « aumône légale »
120. zamani < zamaniyy « temps moderne »
121. zindik'i < zindiiq « indigent »
122. ziyara < ziyaara « visite »